

ABONNEMENT

| Saumur               |        |
|----------------------|--------|
| Un an . . . . .      | 25 fr. |
| Six mois . . . . .   | 13     |
| Trois mois . . . . . | 7      |
| Poste                |        |
| Un an . . . . .      | 30 fr. |
| Six mois . . . . .   | 16     |
| Trois mois . . . . . | 8      |

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

|                              |    |
|------------------------------|----|
| Annonces, la ligne . . . . . | 20 |
| Réclames, — . . . . .        | 30 |
| Faits divers, — . . . . .    | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 23 AOÛT

## MAUVAISE DIGESTION

C'est avec un lyrisme débordant que les journaux opportunistes ont raconté le banquet des Maires. L'aspect de ces 41,000 mâchoires municipales mastiquant ensemble le veau et la salade républicains, les plonge dans le délire. Leurs récits respirent un enthousiasme surchauffé.

L'un d'eux, par exemple, M. Emmanuel Arène, l'un des plus violents et des plus rageurs de ces prétendus modérés, écrit dans le *Matin* :

« Tous, ceux du Nord comme ceux du Midi, se laissaient aller à cet élan généreux, à ce débordement d'enthousiasme qui a fait de ce banquet, unique au monde, comme une fête nouvelle de la Fédération, un repas monstre servi sur l'autel même de la patrie.

» Les maires nous ont apporté l'image d'une France définitivement guérie, débarrassée de la lèpre horrible qui commençait à la ronger, et qui menaçait de s'étendre à l'infini. »

Les maires ont sauvé la République ; quand ils applaudissaient à outrance les discours de M. Carnot, dont pas un, du reste, n'a entendu un traître mot, ils faisaient acte d'adhésion à l'opportunisme.

Nous soupçonnons que plus d'un a fait surtout acte d'adhésion à l'excellente fin champagne servie à indiscrétion. Les boulevards de Paris en savent, paraît-il, quelque chose.

Mais les opportunistes ne s'arrêtent pas à ces vœux ; leurs chants de victoire n'en sont pas troublés. Désormais, à les entendre, la partie est gagnée, ils sont sûrs de la majorité : la coterie conservera le pouvoir et Constans sa ceinture.

Pauvres opportunistes ! on se sent vraiment tenté de les prendre en pitié. Ils s'illusionnent donc encore sur l'impopularité dans laquelle ils sont tombés !

Ces Parisiens innocents s'imaginent que tout est sauvé parce que 41,000 maires sont venus voir la Tour Eiffel à prix réduit ; ils poussent le cri de l'oie, que nous pourrions appeler le chant du cygne si c'était un chant et s'ils étaient des cygnes.

Mais ils oublient deux choses : la première, c'est que un tiers seulement des maires de France sont allés à Paris ; 23,000 sont restés chez eux, et l'on nous donne le droit de conclure que ceux-là sont des adversaires de la République.

La seconde, c'est que la moitié de ceux qui se sont rendus à ces agapes gargantuesques — et parmi eux un bon nombre de conservateurs — ont été tentés par la seule curiosité, par les prix réduits, par le désir de voir l'Exposition à peu de frais.

Les opportunistes auraient tort de compter sur la gratitude des estomacs reconnaissants. Souvent un bon dîner est suivi d'une mauvaise digestion. Qu'ils prennent garde à la digestion !

Plus d'un qui a bu le café de M. Carnot votera contre les candidats du gouvernement,

et les flots de champagne qui ont coulé au Palais de l'Industrie ne referont point une virginité à M. Rouvier, ni à M. Constans une bonne renommée.

Nous avons même quelque idée que les merveilles de l'Exposition et les somptosités du banquet des maires pourraient bien, dans l'esprit de nos paysans, nuire aux candidats républicains.

Avec leur simple bon sens, ils se demandent : Oui, qui paiera tout cela ? Ce sera nous, les contribuables.

L'immense majorité d'entre nous n'a point joui de ces splendeurs ni participé à ces banquets.

Mais quand on nous présentera la carte à payer, le percepteur saura bien nous trouver.

Il faut payer, payer toujours ; nos impôts, déjà si lourds, seront encore augmentés, et nous serons, en fin de compte, les dindons de la farce opportuniste.

C'est un rôle qui ne nous va pas et nous allons commencer par calbuter tous ces saltimbanques aux prochaines élections.

BARTH. POQUET.

## LA CIRCULAIRE FALLIÈRES

Les élections approchent. Les instituteurs, en vacances, jouissent du repos bien gagné par dix longs mois de labeur. Le ministre de l'instruction publique vient troubler ces doux loisirs par la circulaire que nous avons publiée hier.

Aucun ministère n'avait osé jusqu'à ce jour réclamer publiquement l'intervention électorale des fonctionnaires. Tous avaient rendu à la neutralité administrative l'hommage que l'hypocrisie rend à la vertu. S'ils faisaient appel au zèle des diverses administrations, c'était discrètement, à la sourdine, à demi-mot.

Aujourd'hui, c'est une autre affaire. Le gouvernement n'essaie plus de dissimuler. Brutalement il signifie à ses fonctionnaires qu'ils doivent se considérer comme des agents électoraux.

C'est M. Fallières qui ouvre le feu ostensiblement. Que se passe-t-il dans les coulisses ? Quelles instructions sont données secrètement ?

Jamais, ni sous l'Empire, ni sous le Seize-Mai tant décrié, la candidature officielle ne s'est étalée avec autant d'impudeur.

Et les hommes qui la prostituent de la sorte sont ceux-là mêmes qui, sous prétexte d'affiches blanches ou d'intervention du clergé, invalidèrent une centaine d'élections conservatrices !

M. Fallières a-t-il bien réfléchi aux conséquences de l'attitude qu'il prétend imposer à ses instituteurs ?

Ceux-ci descendront dans l'arène électorale ; ils susciteront contre eux des haines redoutables ; ils se feront de nombreux ennemis.

En même temps, l'odieuse obligation scolaire s'accroîtra de ce fait que les pères de famille, combattus avec plus ou moins d'acharnement par l'instituteur, se verront obligés de confier leurs enfants à ce dernier.

Pense-t-on que l'autorité des instituteurs et

la popularité des lois Ferry y gagneront beaucoup ?

Canailles, ces républicains ; canailles, mais bêtes. Il n'est pas de sottise que ne leur fasse commettre la peur du suffrage universel. Ils prétendent intimider le pays, et ne réussissent qu'à se l'aliéner davantage. Ils veulent faire trembler, et par leurs inutiles violences ils témoignent de leur propre terreur et de leur impuissance.

Qu'ils mobilisent tous leurs fonctionnaires contre la France. Celle-ci saura bien manifester sa volonté et la faire prévaloir. A cet égard, nous sommes sans inquiétude.

## L'ARMÉE SUSPECTE

L'armée est suspecte. 59 officiers de l'armée active, 22 officiers de la territoriale, en outre 24 sous-officiers ont été sacrifiés.

A quoi s'est bornée leur immixtion dans la politique, cause des sévérités que nous avons énumérées hier ?

C'est, la plupart du temps, pour un simple envoi de cartes de visites. Certainement nous sommes de ceux qui désirons proscrire le plus sévèrement la politique de l'armée. Mais la République, qui a si fort encouragé cette immixtion, a-t-elle le droit de sévir aussi rudement contre elle ? On nous affirme que M. de Freycinet s'est fait longtemps tirer l'oreille pour signer ces arrêtés.

On lit à ce sujet dans l'*Avenir militaire* :

« Si l'on en croit les indiscrétions, la discussion a été des plus orageuses. M. de Freycinet, après avoir fait remarquer que les révocations qu'on lui demande vont faire le plus mauvais effet dans l'armée, a dit son intention d'être très clément. Mais les ministres Constans et Thévenet ont réclamé des mesures énergiques. »

Et il paraît que Thévenet et Constans l'emporteront sur Freycinet. Des enquêtes sont ouvertes un peu partout.

Si, sur quinze cents officiers portés sur la liste des suspects, à la suite du procès de la Haute Cour, quatre-vingt-un seulement sont, pour le moment, l'objet de punitions sévères, il n'en est pas moins constant que les autres sont désormais mal notés. On les surveillera de près. Et même, si leur attitude est assez réservée pour ne donner prise à aucune critique, leur avancement sera fort compromis, tant que le parti qui gouverne actuellement restera au pouvoir.

Bref, l'armée est suspecte et traitée comme telle. Nous doutons que ce traitement la rallie au système républicain.

E. G.

## L'ENCYCLIQUE « QUAMQUAM PLURIES »

Les journaux publient l'encyclique *quamquam pluries* de S. S. Léon XIII sur le Patronage de saint Joseph et de la Vierge qu'il recommande d'implorer dans les difficultés présentes. L'encyclique est datée du 15 août et commence par ces paroles : *Quamquam pluries*.

Notre Saint-Père rappelle que plusieurs fois il a ordonné des supplications dans l'Eglise

entière pour recommander à Dieu la cause de l'Eglise catholique. Personne ne s'étonnera s'il revient sur ce sujet ; car dans les temps de malheur où la puissance des ténébres s'acharnait contre le christianisme, l'Eglise a toujours eu recours aux armes de la prière en invoquant Dieu, les saints et tout particulièrement la bienheureuse Vierge Marie.

Les temps dans lesquels nous vivons comptent parmi les plus calamiteux ; on détruit la foi, germe des vertus chrétiennes, la charité est refroidie, la jeunesse dépravée dans les mœurs et par les mauvais principes ; l'Eglise du Christ est toujours assaillie avec violence, la guerre continue d'être livrée au Souverain-Pontife et on sape avec audace les fondements mêmes de la religion.

Le seul remède à tous ces maux, c'est la prière. Le Souverain Pontife a déjà recommandé de redoubler de ferveur, surtout pendant le mois d'octobre dédié à la Reine du Rosaire. L'espoir des chrétiens ne sera pas déçu, et ils auront le témoignage de sa puissance s'ils persévèrent dans une humble et fervente supplication.

Mais, outre la dévotion à la Vierge, le Pape propose aux fidèles la dévotion à saint Joseph.

Il sait combien cette dévotion au saint Patriarche est devenue populaire et que son culte, que d'autres Pontifes ont propagé, a été surtout augmenté par Pie IX, de sainte mémoire, lorsque, sur la demande d'un grand nombre d'évêques, il l'a déclaré patron de l'Eglise universelle.

Malgré cela, le Saint Père veut derechef recommander cette dévotion au peuple chrétien. Il expose les motifs particuliers de la puissance, de la sainteté et de la gloire du saint qui, en sa qualité d'époux de la Vierge immaculée, a été le témoin de sa virginité ; en sa qualité de père putatif du Sauveur, il a été le chef de cette maison divine, le gardien de cette famille qui a été le berceau de l'Eglise. C'est pour cette raison que saint Joseph, ayant été le protecteur de la famille sainte de Nazareth, devait aussi devenir le protecteur de la grande famille chrétienne qui est l'Eglise.

Après avoir tracé le parallèle entre le Joseph de l'ancienne loi et celui de la loi de grâce, le Souverain Pontife dit que la dévotion à saint Joseph est utile et recommandable aux personnes de tout rang et de toute condition. Les pères de famille trouveront en lui l'exemple de la vigilance paternelle ; les époux, l'exemple de la fidélité conjugale ; les vierges, celui de la virginité.

Ceux qui sont issus d'une illustre famille peuvent apprendre par l'exemple du saint à supporter la fortune adverse ; les riches apprendront de lui qu'il ne faut rechercher que les biens véritables, et aux artisans et ouvriers il donne le noble exemple du travail.

C'est sur ce dernier point que le Saint-Père insiste le plus, en montrant comment, à l'exemple de saint Joseph, l'ouvrier doit sanctifier son travail et ne pas se révolter contre la peine, ni recourir aux séditions de la foule ; mais qu'il doit considérer comment saint Joseph, issu de la famille royale, n'a cessé de supporter avec joie et résignation son humble labeur.

Le Saint Père termine en ordonnant que,

pendant le mois d'octobre, à la récitation du Rosaire, on ajoute une prière spéciale à saint Joseph, dont il donne la formule et qu'il enrichit d'une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines. Il veut que cela soit fait ainsi chaque année à perpétuité.

En outre, il recommande avec instance la célébration du mois de mars en l'honneur du saint patriarche, et là où ces exercices ne peuvent avoir lieu, il veut qu'au moins on fasse précéder la fête d'un triduum. Dans les lieux où la fête de saint Joseph n'est pas précepte, le Souverain Pontife désire cependant qu'on la célèbre solennellement par la dévotion privée.

#### PRIÈRE A SAINT JOSEPH

Voici la prière à saint Joseph recommandée par le Saint-Père et dont il donne la formule à la suite de son encyclique :

« Nous recourons à vous dans votre tribulation, bienheureux Joseph, et, après avoir imploré le secours de votre très sainte Épouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage. Par l'affection qui vous a uni avec la Vierge immaculée, mère de Dieu; par l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant-Jésus, nous vous supplions de nous aider à arriver en possession de l'héritage que Jésus-Christ a conquis de son sang et à nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.

« Protégez, ô très sage Gardien de la divine famille, la race élue de Jésus-Christ; préservez-nous, ô Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption; soyez-nous propice et assistez-nous du haut du ciel, ô notre très puissant libérateur, dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres; et de même que vous avez arraché autrefois l'enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la sainte Eglise de Dieu des embûches de l'ennemi et de toute adversité. Accordez-nous votre perpétuelle protection afin que, soutenus par votre exemple et votre secours, nous puissions vivre saintement, pieusement mourir et obtenir la béatitude éternelle du Ciel. — Ainsi soit-il. »

### INFORMATIONS

#### M. CARNOT A FONTAINEBLEAU

Le Président de la République et M<sup>me</sup> Carnot, partis de Paris mercredi par le train de 2 heures 45, sont arrivés à Fontainebleau à 4 heures 40, par une pluie battante.

On croit que M. Carnot restera deux ou trois semaines à Fontainebleau. Il sera de retour à Paris avant le 15 septembre.

#### LES ÉLECTIONS

C'est très probablement dans le conseil des ministres qui aura lieu mardi que sera fixée la date des élections générales.

Nous croyons pouvoir maintenir nos informations précédentes et indiquer comme à peu près arrêtée la date du 29 septembre.

Le second tour de scrutin aura lieu le 13 octobre.

Après les maires, les préfets !

On assure que M. Constans, avant de quitter Paris, a donné l'ordre de convoquer pour, la semaine prochaine, tous les préfets auxquels il désire, en vue des élections générales, enseigner le jeu subtil des trente-six bêtes.

En attendant que le ministre de l'intérieur se décide à faire signer à M. Carnot le décret convoquant les électeurs, pour le renouvellement de la Chambre, le ministre de la guerre vient d'adresser des instructions aux commandants de corps d'armée pour que les candidats aux élections législatives qui seraient appelés comme réservistes pendant la période électorale puissent obtenir un congé ou un sursis d'appel.

Nous devons ajouter que M. de Freycinet a pris cette décision malgré M. Constans qui voulait, au contraire, retenir loin de l'arène électorale les officiers candidats à la députation.

#### LE DUC DE BRAGANCE

L'héritier de la couronne de Portugal, le duc de Bragance, gendre de Monsieur le Comte de Paris, est arrivé à Paris mercredi, à sept heures du soir. Il a été reçu par le ministre du Portugal et de nombreuses notabilités portugaises.

Le duc s'est rendu hier matin à l'Élysée et y a déposé sa carte.

Le prince a rendu visite à MM. Tirard et Spuller; il restera à Paris une huitaine de jours.

Il se rendra ensuite à Turin pour le baptême du fils du duc d'Aoste. Puis le prince reviendra à Paris où il fera un plus long séjour.

Le général Boulanger est grand-père depuis avant-hier.

Une dépêche d'Aïn-Draham a annoncé que sa seconde fille, M<sup>me</sup> Marcelle Driant, est heureusement accouchée d'un fils qui s'appellera Henry et aura pour marraine M<sup>me</sup> la générale Boulanger.

#### LES MAIRES CONSERVATEURS

On a dit que des maires conservateurs assistaient au banquet du 18 août.

Le *Nouvelliste de Rouen* a relevé, sur la liste des trois cents maires de la Seine-Inférieure qui ont répondu à l'invitation de M. Chautemps, les noms de cent sept maires conservateurs, notoirement connus comme ayant fort peu de sympathie pour le personnel gouvernemental et administratif actuel.

« Si l'on admet qu'il y en ait 100 indifférents, on trouve que la série vraiment officieuse ne figure guère dans le contingent des convives municipaux du département que pour un tiers... et encore sans parler des 450 et quelques maires qui s'étaient dispensés d'assister à ce gala politique.

» D'après les renseignements sérieux qui nous sont donnés d'Evreux, la proportion des maires « dociles » est encore moindre dans l'Eure. Sur 300 maires qui ont pris leur part de ces agapes pantagruéliques, il y en a plus de 200, conservateurs dévoués, qui allaient là en curieux. »

Voilà de quoi calmer l'enthousiasme des journaux républicains.

#### DES CHIFFRES

Nos maires ont bien banqueté dimanche au Palais de l'Industrie.

Qu'on en juge !

Les estomacs de nos magistrats municipaux ont englouti 3,000 litres de bouillon, 3,000 litres de café, 4,000 kilogrammes de poisson, 3,500 kilogrammes de filets de bœuf, 1,800 bottes de radis, 3,500 kilogrammes de pâté, 15,000 soufflés glacés, 30,000 pains, 30,000 bouteilles de vin, 4,000 carafes frappées et 5,000 siphons d'eau de seltz ou d'eau de Saint-Galmier, 1,000 corbeilles de fruits. Les pêches, tout particulièrement, ont été du goût des convives : 40,000 ont été mangées.

Les effectifs de trois régiments de cavalerie n'auraient pas suffi pour assurer le service. 4,580 employés de différentes catégories étaient en effet chargés de préparer, de servir ou de surveiller les aliments énumérés plus haut.

80,000 assiettes, 75,000 verres, 30,000 fourchettes (ouf!) composaient le matériel.

L'enlèvement du tout a nécessité 400 voyages de voitures attelées à deux chevaux.

#### UN CONFLIT

Le commandant d'un garde-côte espagnol, la *Selva*, s'étant aperçu que des pêcheurs français se trouvaient dans les eaux espagnoles, leur a fait intimer l'ordre de s'arrêter ou de se retirer.

Le canot du garde-côte qui avait été détaché de la *Selva* pour leur intimer cet ordre ne s'était pas sitôt approché des bateaux français que les Espagnols qui le montaient faisaient feu sur nos nationaux.

Exaspérés, nos pêcheurs prirent une telle attitude que les marins espagnols furent obligés de gagner Port-Bou en toute hâte.

Dans ce regrettable incident, personne, du reste, n'aurait été blessé; mais, devant un pareil procédé, l'ambassade française va protester énergiquement et demander la punition des coupables.

#### LES EVÊCHÉS VACANTS

Ainsi que le fait remarquer le *Figaro*, par suite des récents décès, le nombre des sièges épiscopaux actuellement vacants s'élève à un chiffre qu'il a rarement atteint depuis le Concordat. Huit diocèses, quelques-uns fort importants, sont privés de leurs évêques. Ce sont :

L'archevêché de Bordeaux, les évêchés de Soissons, de Chartres, de Saint-Brienc, de Laval, de Bayonne, de Saint-Dié, de la Basseterre (Guadeloupe).

L'évêché de Soissons est privé de titulaire depuis six mois. D'autres, depuis encore plus longtemps.

Ces regrettables délais proviennent de difficultés qu'ont fait surgir certaines candidatures gouvernementales et qui sont loin d'avoir l'approbation de la cour de Rome.

Complétons ces renseignements en disant que le doyen des archevêques est le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse depuis trente ans, aujourd'hui dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge.

Le doyen des évêques est M<sup>sr</sup> de Dreux-Brézé, évêque de Moulins depuis quarante ans.

#### RECONNAISSANCE ITALIENNE

Le gouvernement de Rome, fidèle allié, ne perd pas une minute et pousse énergiquement ses préparatifs.

L'Italie annonce que le prochain *Bulletin militaire* contiendra l'appel sous les drapeaux des officiers de la milice territoriale.

Plus loin, le journal de M. Crispi insère cette dépêche, expédiée de Coni :

« Le mois prochain un grand nombre d'officiers d'artillerie et du génie se rendront sur nos Alpes pour essayer l'établissement du chemin de fer portatif pour le transport des canons et des munitions en montagne. »

Tout est à la guerre, à la guerre contre la France, et les moins clairvoyants ne peuvent qu'en convenir.

#### GUILLAUME A STRASBOURG

Le voyage de l'Empereur d'Allemagne à Strasbourg est en ce moment l'objet des commentaires.

Nous croyons devoir appeler l'attention sur les dépêches du *Figaro* qui donnent aux manifestations leur véritable caractère :

« Il faut constater que les autorités allemandes excellent dans l'art de la mise en scène et qu'elles ont tout fait pour donner à l'Empereur l'illusion d'une réception populaire. Les transparents avec : « Soyez les bienvenus ! Salut au couple impérial », les vivats poussés par les fonctionnaires, rien ne manquait.

» Quant à la vraie population strasbourg-

## LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

### DEUXIÈME PARTIE

#### VI. — IVRESSE DU CŒUR

(Suite)

En ce moment, Lieschen se leva, déposa sa broderie sur une chaise et sortit de l'appartement.

Polly demeura silencieuse, jusqu'à ce que le pas de la jeune Allemande se fût éloigné.

Alors, les lèvres tremblantes, la figure bouleversée :

— Vous avez causé avec cette fille hier soir ! murmura-t-elle d'une voix basse et altérée.

Et une larme perla au bord de sa paupière.

Il voulut répondre. Elle lui fit signe de se taire; le major remontait l'escalier...

— Eh bien, où en est cette partie? demanda-t-il en entrant.

— C'est fini, je ne joue plus! déclara Polly.

Et elle renversa les pièces sur l'échiquier.

— Eh! eh! fit en riant Macdowal, M. Merris est un rude adversaire, n'est-ce pas, fillette?

— Certainement, oui, dit-elle, d'ailleurs je n'ai pas de goût au jeu, aujourd'hui.

— Par ce temps là, fit remarquer le major, rien ne nous plaît... Espérons que le soleil se montrera demain, et que nous pourrons reprendre nos excursions interrompues... Encore huit jours, M. Merris, et nous serons en route pour Genève, vous le savez...

Le matin suivant, comme l'avait espéré Macdowal, le temps, sans être tout à fait beau, s'était rasséréné un peu.

Vers neuf heures, Tim reçut l'ordre d'atteler, et, bientôt après, les voyageurs portaient pour Hauteville.

Raoul avait vanté au major la cascade de Charabotte, qui tombe d'une hauteur de cent cinquante mètres environ, et est située non loin de Hauteville.

Le bon Macdowal l'écoutait avec un sourire narquois.

— Vous trouverez à Hauteville beaucoup de visiteurs, dit Raoul, car ce village et ses alentours offrent aux touristes de très jolis paysages...

— Et beaucoup de fromages de Gruyère !...

interrompit gravement le major.

Lorsqu'on eut fini de diner, à Hauteville, il était près de six heures du soir. Nos promeneurs se contentèrent donc de parcourir les rues de cette localité, remettant au lendemain la visite des lieux environnants.

— Et de la fameuse cascade de M. Merris, ajouta le major.

Dans la matinée du jour qui suivit, il plut un peu. On ne put se mettre en route qu'après le déjeuner.

L'endroit à visiter n'est guère qu'à trois kilomètres d'Hauteville.

— Où est la cascade? où est la cascade? ne cessait de demander Macdowal pendant le trajet.

On se trouvait, depuis quelque temps, au milieu des rochers. La région où nos touristes étaient parvenus, présentait un aspect des plus sauvages et des plus pittoresques.

Raoul s'étonnait de ne pas entendre le bruit de la chute sur les roches où elle bondit, parmi des flots d'écume, en formant parfois des arcs-en-ciel.

Du reste, il fallait se rendre à l'évidence.

Il n'y avait pas la moindre cascade...

— Elle est sans doute en voyage, dit le

major en s'asseyant et en tirant un cigare de son étui.

Du reste, Macdowal savait à quoi s'en tenir à ce sujet. Chaque fois que le temps a été longtemps sec, la chute d'eau n'a pas lieu: le major avait appris cette particularité à l'auberge de Poncin... Quant à Raoul, il avait beaucoup entendu parler de la cascade de Charabotte, mais il ne l'avait jamais vue.

— Il nous reste toujours à visiter la Balme-Gondron, déclara Raoul.

— Qu'est-ce que la Balme-Gondron? demanda Polly.

— C'est la grotte de Charabotte, tout près d'ici.

— Eh bien, en avant, alors, en avant! cria-t-elle gaiement.

Et, pendant que le major allumait son cigare, Raoul et la jeune fille prirent les devants...

On parvient à la Balme-Gondron par un étroit sentier, et l'entrée de la grotte est extrêmement basse et difficile. On se trouve alors dans une galerie assez élevée, aux nombreux méandres, avec des stalagmites sur le sol et des stalactites suspendues à la voûte.

Polly marchait silencieusement, depuis

geoise, elle ne s'est pas départie d'une réserve polie, et c'est le cœur serré qu'elle contemple le spectacle tout militaire qui se déroule sous ses yeux, impassible devant les vivats des vrais sujets de l'Empereur.

» La cour de la mairie a été transformée en jardin pour la fête donnée ce soir par la municipalité. La place de Broglie est superbement illuminée avec 5,000 verres de couleur. Mais je constate de visu qu'en dehors des édifices publics aucune maison n'est illuminée. »

Il faut bien répéter que l'Empereur n'a pas le moins du monde l'intention de se départir des mesures de rigueur qui ont été édictées en Alsace-Lorraine.

A Metz, si l'on en croit une dépêche du *XIX<sup>e</sup> Siècle*, de nombreuses familles indigènes viennent de quitter la ville pour ne pas assister à la visite de l'empereur Guillaume et pour se soustraire à l'obligation de pavoiser leurs maisons par ordre supérieur.

Sous différents prétextes, des visites domiciliaires ont été faites par la police chez plusieurs habitants dont les sentiments français sont notoires.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### COMPAGNIE D'ORLÉANS

*Une journée aux bords de la mer*

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours demain samedi 24 août, à 8 heures 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places, aller et retour : de Tours à Angers exclu : 2<sup>e</sup> classe, 9 fr. ; — 3<sup>e</sup> classe, 6 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 25 août, à 8 heures 30 du soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 heures 55 du matin.

### LES GRANDES MANŒUVRES DU 9<sup>e</sup> CORPS

La 33<sup>e</sup> et la 34<sup>e</sup> brigade manœuvreront d'abord l'une contre l'autre.

La 33<sup>e</sup> brigade sera composée de deux régiments d'infanterie (90<sup>e</sup> et 68<sup>e</sup>), forts chacun de 4,900 hommes environ, réservistes compris, soit 3,800 hommes.

La 34<sup>e</sup> brigade, composée des 114<sup>e</sup> et 115<sup>e</sup>, aura le même effectif.

A ces chiffres, il convient d'ajouter 4 escadrons du 25<sup>e</sup> dragons (450 hommes), 4 batteries du 20<sup>e</sup> d'artillerie (350 hommes), une compagnie du 1<sup>er</sup> régiment du génie en garnison à Versailles (450 hommes).

qu'elle avait quitté son oncle. Maintenant qu'elle était seule avec Raoul, elle ne trouvait plus un mot à lui dire, et pourtant il lui semblait qu'elle aurait dû parler.

Les deux jeunes gens, muets, cheminaient ainsi, n'osant se regarder, honteux et embarrassés à la fois.

Raoul sentait un frémissement délicieux l'agiter des pieds à la tête... Sa respiration devenait oppressée, son âme inquiète.

Tous deux étaient arrivés à l'ouverture de la grotte. Il leur fallut presque ramper pour la franchir...

Une fois entrés dans la galerie, ils s'arrêtèrent un peu essoufflés, prêtant l'oreille, émus, troublés...

Autour d'eux, tout était silence et solitude. Elle eut peur...

Tremblante, sans se rendre compte de son action, la jeune fille, avec un geste d'effroi et d'abandon à la fois, se serra contre son compagnon qui frissonna à ce contact... Il sentait sur son cou l'haleine précipitée de sa compagne...

Eperdu, hors de lui, Raoul la saisissant dans ses bras, la pressa avec transport sur son cœur qui battait à se rompre, et, sur la joue

Enfin, le service des ambulances sera assuré par 100 hommes de la 9<sup>e</sup> section d'infirmiers.

Ces 9,000 hommes de la 17<sup>e</sup> division manœuvreront, à dater du 12 septembre, contre la 18<sup>e</sup> division venant de Chinon-Châtelleraut.

La revue d'honneur de ce corps d'armée de 20,000 hommes aura lieu le 13 septembre, et les troupes seront rentrées dans leurs casernes le 18 septembre.

### JUMENTS POULINIÈRES

Une somme de 41,500 fr., dont 6,500 donnés par le gouvernement, et 3,000 par le Conseil général, sera distribuée en primes dans les concours de juments poulinières en 1889.

La distribution des primes aux propriétaires et cultivateurs qui présenteront les plus belles juments poulinières et pouliches non tracées, aura lieu, en 1889 :

A Doué, le 8 octobre, à une heure, pour les propriétaires et cultivateurs de la partie de l'arrondissement de Saumur située au Sud de la Loire ;

A Longué, le 9 octobre, à midi, pour les propriétaires et éleveurs des cantons de Longué, Beaufort et de la partie de l'arrondissement de Saumur située au Nord de la Loire.

Les juments, poulains et pouliches devront être amenés à 8 heures du matin, à Doué et à Longué.

Il ne sera décerné, en 1889, aucune prime aux chevaux de pur sang, excepté aux juments de cette catégorie qui seraient suitées d'un produit de demi-sang, provenant d'un étalon de l'Etat ou d'un étalon approuvé ou autorisé.

La répartition des primes pour Doué et Longué est fixée ainsi qu'il suit :

Doué. — Juments poulinières. — Primes de l'Etat : 5 prix de 100 fr. — Primes du département : 1 prix de 100 fr. ; 1 prix de 50 fr. — Pouliches de 3 ans : 3 prix de 100 fr.

Longué. — Juments poulinières. — Primes de l'Etat : 9 prix de 100 fr. ; 1 prix de 50 fr. — Primes du département : 4 prix de 100 fr. ; 2 prix de 50 fr. — Pouliches de 3 ans : 4 prix de 100 fr.

L'ouverture de la chasse, dans le département de la Sarthe, aura lieu le 8 septembre, au lieu du 1<sup>er</sup>, comme on l'avait annoncé.

THOUARS. — Un concours de pêche à la ligne est organisé à Thouars pour dimanche prochain 25 août.

### LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN INDRE-ET-LOIRE

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« La campagne électorale est ouverte. Dans trois arrondissements, les candidats ont définitivement pris position. A Tours, M. du Saussay se présente sur le terrain de la République

ouverte et nationale, contre M. Fournier, maire de Tours, qui, selon toute apparence, sera le seul candidat radical. M. Belle, en effet, paraît se retirer de la lutte.

» A Chinon, M. Jules Delahaye est candidat.

» Le Comité des Douze, choisi comme arbitre par MM. Le Jouteux, maire et conseiller général de Bourgueil, et Delahaye, directeur du *Journal d'Indre-et-Loire*, candidats aux élections législatives dans l'arrondissement de Chinon, à l'issue et du consentement d'une réunion de 524 électeurs tenue à Chinon le 18 juillet, ainsi qu'il résulte du procès-verbal communiqué au Comité par le président, M. l'amiral de Favolle,

» Emet l'avis : que M. Delahaye soit candidat.

» A Loches, l'union n'a malheureusement pu se faire contre le candidat opportuniste, M. Drake del Castillo. M. Breton, élu par le canton de Loches contre M. Wilson, se présente en même temps que M. Muller contre M. Drake del Castillo. Il n'est pas douteux que leurs deux candidatures réuniront la majorité, et qu'au second tour de scrutin celui des deux candidats qui aura obtenu le plus de voix deviendra exclusivement le candidat de toute l'opposition.

» Mais pour arriver à ce résultat, il importe à l'un et à l'autre candidat conservateur de ne se combattre qu'avec courtoisie. »

### LE GÉNÉRAL DEFFIS

Sous ce titre, nous lisons dans la *Presse* :

« Un de nos amis d'Angers nous demande comment il peut se faire que le général Deffis ait voté contre le général Boulanger, son ancien chef, à propos de la très fameuse revue du 14 juillet 1887.

» Il paraît que M. Deffis, à ce moment-là divisionnaire à Angers, était ce jour même à Paris, sans aucune permission, et qu'il avait chargé un colonel de passer la garnison en revue.

» M. Deffis est sénateur ; il s'occupe beaucoup plus de politique que de sa division.

» Comme sénateur, M. Deffis obtiendra ce que le soldat n'aurait certainement jamais eu.

» Puisque M. Deffis consacre tout son temps à la politique, qu'on lui retire le commandement de sa division. »

La *Presse* doit savoir que, aujourd'hui, faire de la politique pour le gouvernement, cela ne s'appelle pas faire de la politique.

### CONSEILS AUX PÊCHEURS

Tous les pêcheurs à la ligne savent que c'est pendant le mois d'août que les cyprins (brème, carpe, gardon, meunier, etc.) se prennent le plus facilement au moyen des pâtes et des farineux.

Voici la composition d'un appât très recherché de ces poissons :

cascade absentes... C'est égal, ajouta-t-il en riant, votre grotte n'aura pas la première place dans mon souvenir !

A ce dernier mot, Polly et le jeune homme échangèrent un regard et un sourire, et la jeune fille rougit.

Raoul sentait son cœur joyeux, allégé, en proie à une ivresse. Le ciel lui semblait plus bleu, la brise plus caressante, la campagne plus verdoyante. Les soucis et les angoisses s'envolaient pour le moment de son âme radieuse, comme les oiseaux nocturnes s'enfuient devant les clartés de l'aube dorée.

Ce jour-là, il ne sut ni ce qu'il mangea ni ce qu'il but. Jusqu'au surlendemain, il vécut réellement dans un songe continu. La foudre serait tombée à ses pieds qu'il y eût à peine pris garde...

Il ne sut jamais au juste quel jour il se trouva arrivé à Nantua ; — il n'avait aucune conscience de la route parcourue, et n'eût pu dire si le voyage s'était accompli en voiture, à pied, en chemin de fer ou en ballon. Sa pensée habitait le royaume des chimères.

(A suivre.)

On prend un morceau de mie de pain, on l'humecte complètement en le trempant dans l'eau, on le presse énergiquement, de manière à exprimer toute l'eau qu'il contient ; on y met gros comme une forte noisette de beurre frais et une forte pincée de sel. On a préalablement fait dissoudre dans deux ou trois gouttes d'eau un peu de safran en poudre. On travaille le tout dans une assiette propre, jusqu'à ce que la pâte ait acquis la couleur orangée du safran.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 août 1889.

Marché assez animé ; la hausse se développe sur toute la cote : 3 0/0, 85.82 ; 4 1/2 0/0, 104.37.

Le Crédit Foncier monte à 1,290. La Société Générale fait 457.50 ; la Banque d'Escompte 515 ; la Banque de Paris et des Pays-Bas à 758.75.

La rente 5 0/0 du Brésil est à 104 francs et à Londres ces valeurs font prime. C'est que, en effet, la production du café du Brésil était en 1869 et 74 de 261 millions et demi de francs, elle est dans les trois dernières années de 443 millions et demi.

Il y a vingt ans, l'exportation du caoutchouc était de 34 millions de francs ; elle atteint à présent cent millions. De 1869 à 1888, la production du sucre de canne s'est élevée de 119 à plus de 150 millions. Même progression pour les cotons, cuirs et bois. C'est que la population du Brésil augmente avec une rapidité sans exemple. Il y a peu d'années encore il ne recevait d'Europe qu'une moyenne de 10,000 immigrants ; l'année dernière le Brésil méridional seul en a reçu plus de 134,000.

Tous ces fatigués de l'Europe s'y établissent et font souche. Les ressources de l'Etat augmentent donc dans une progression constante dans cet empire qui, grand à lui seul comme toute l'Europe continentale, ne possède encore que quinze millions d'habitants. Ces recettes, qui produisaient 184 millions en 1867, donnent aujourd'hui un budget de 440 millions. Tous ces renseignements, c'est l'éminent économiste brésilien M. Santa-Anna de Nery qui nous les a fournis ; on en retrouve du reste le résumé parlant à la magnifique Exposition organisée au Champ-de-Mars par M. le vicomte de Cavalcanti, ancien ministre des affaires étrangères, sous le patronage de l'empereur dom Pedro, un des souverains les plus sympathiques à la France.

Les actions de la Tour Eiffel sont en bonnes tendances à 780.

Le 3 0/0 Portugais très soutenu à 65.95. Après de nombreuses transactions ; le 4 1/2 0/0 clôture à 500.

L'obligation des Chemins Economiques a des demandes nombreuses à 376.50.

Nous engageons nos lecteurs commerçants à aller voir la brillante collection de la Savonnerie Maubert, 4, rue du Caire, Paris, et surtout son nouveau savon N° 88 Pompadour aux fleurs fraîches. Nous déclarons que jamais on n'a produit plus beau, plus fin et de meilleur goût.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés . . . . 1.50 le litre.

Montpellier, 47 — . . . . 1.75 le litre.

Armagnac, 50 — . . . . 2 » le litre.

Verre compris.

## GRANDE ENTREPRISE

## DE VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. Dubois Ronce se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION VOLONTAIRE**

MÊME SUR UNE ENCHÈRE  
Le dimanche 6 octobre 1889,  
à 1 heure de l'après-midi,  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur,

**D'UNE MAISON**

Et dépendances  
Située à Muret, commune de Distré,

Comprenant: maison d'habitation, jardin, cour, grange, écuries et caves avec pressoir.  
Mise à prix: 4,000 francs.

FACILITÉS DE PAYEMENT.

**MAISON A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1890

Habité par M. MINDET, employé receveur à la gare d'Orléans, route de Rouen, 21.

S'adresser à M. JULES LEBŒUF, à Brain-sur-Allonnnes. (657)

**A VENDRE**

Un superbe chien couchant

S'adresser à M. MOREAU-PELTIER, à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

**MAISON**

A LOUER PRÉSENTEMENT

AVEC COUR ET JARDIN  
7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PETIT-SALMON, rue de la Comédie. (895)

**VIN DE QUINQUINA**  
Phosphaté à la Coca du Pérou  
**du D<sup>r</sup> VIAULD**

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt: A. Pradeau, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques.  
S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

ON DEMANDE A ACHETER un bon ratier.  
S'adresser au bureau du journal.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**

10, rue du Marché-Noir, Saumur.

**Tapisseries Artistiques**

M<sup>me</sup> CAMILLE NOEL a l'honneur d'informer les Dames de Saumur qu'elle vient d'ouvrir, 10, rue du Marché-Noir, un Magasin de Tapisseries où elles trouveront un grand choix de LAINES, SOIES, CANEVAS et tous les Articles s'y rattachant.

M<sup>me</sup> NOEL se charge aussi de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

**PHARMACIE A. CLOSIER**

N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

**CABINET D'APPLICATION**

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

**PRIX MODÉRÉS**

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix devant toute concurrence.  
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**LEON FRESCO**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

68, Quai de Limoges

**SAUMUR**

**Prix Modérés**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 AOUT**

| FONDS                     |        | VALEURS FRANÇAISES              |        | Nord                        |         | OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER       |        | VALEURS DIVERSES                                 |  |
|---------------------------|--------|---------------------------------|--------|-----------------------------|---------|-------------------------------------|--------|--|--|
| 3 0/0                     | 85 85  | Banque de France                | 3885   | Orléans                     | 1752 50 | Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400    | 370    | OBLIGATIONS                                      |  |
| 3 0/0 amortissable        | 89 50  | Banque d'Escompte               | 515    | Ouest                       | 1363 75 | comm. 1879 3 0/0 r. à 500           | 467 50 | Compagnie parisienne du Gaz                      |  |
| 4 1/2 1883                | 104 25 | Comptoir national d'Escompte    | 575    | Compagnie parisienne du Gaz | 1417 50 | fonc. 1879 3 0/0 r. à 500           | 460    | Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500               |  |
| EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) |        | Crédit Foncier                  | 1280   | Transatlantique             | 577 50  | comm. 1880 3 0/0 r. à 500           | 458    | Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 |  |
| Oblig. 1855-60 3 0/0      | 530    | Crédit Industriel et Commercial | 580    | Canal de Panama             | 42      | fonc. 1883 3 0/0 r. à 500           | 378    | 6 0/0 2 <sup>e</sup> série                       |  |
| 1865 4 0/0                | 521    | Crédit Lyonnais                 | 685    | Suez                        | 2286 25 | fonc. 1885 3 0/0 r. à 500           | 452 50 | obligations à lots                               |  |
| 1869 3 0/0                | 408 50 | Crédit Mobilier                 | 430    | VALEURS ÉTRANGÈRES          |         | CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)        |        | Suez 5 0/0 remboursable à 500                    |  |
| 1871 3 0/0                | 396 75 | Dette d'Égypte 6 0/0            | 595    | Autrichien 4 0/0 or         | 93 75   | Est 3 0/0 anc. r. à 500             | 399    | Emprunt russe 1862 5 0/0                         |  |
| 1875 4 0/0                | 520 50 | Extérieur 4 0/0                 | 460    | Chacé-Varrains              | 457 50  | P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 | 407    | 1870 5 0/0                                       |  |
| 1876 4 0/0                | 520    | Hongrie 4 0/0 or                | 802 50 | Nantilly (arrivée)          | 85 40   | Midi 3 0/0 ancien r. à 500          | 410    | 1884 5 0/0                                       |  |
| 1886 3 0/0                | 380    | Italie 5 0/0                    | 1360   | Nantilly (départ)           | 85 40   | Nord 3 0/0 r. à 500                 | 417 50 | 1889 4 0/0                                       |  |
| Bons de liquidation       | 526    | Paris-Lyon-Méditerranée         | 1185   | SAUMUR (Etat)               | 92 90   | Orléans 3 0/0 anc. r. à 500         | 408    | —  |  |
|                           |        | Midi                            |        | SAUMUR (arrivée)            | 499     | Ouest 3 0/0 anc. r. à 500           | 409 50 | —  |  |

**CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

| PARIS — SAUMUR — BORDEAUX |             |            |            |            |           |           | BORDEAUX — SAUMUR — PARIS |             |            |            |            |           |           |
|---------------------------|-------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|---------------------------|-------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|
| STATIONS                  | Mixte matin | Mixte soir | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS                  | Mixte matin | Mixte soir | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir |
| Paris                     |             |            |            | 7 55       | 12 50     | 7 55      | Bordeaux                  |             |            |            | 5 40       | 8 20      | 3         |
| Chartres                  | 6           |            |            | 9 34       | 10 5      | 2 51      | Saintes                   |             |            |            | 7 15       | 9 9       | 11 39     |
| Château-du-Loir           | 10 13       |            |            | 12 30      | 1 58      | 6 35      | Niort                     |             |            |            | 9 32       | 11        | 2 5       |
| Noyant-Méon               | 11 20       |            |            |            | 3 8       | 7 40      | Thouars                   | 6 5         | 12 11      | 12 47      | 1 35       | 4 15      | 8 21      |
| Linières-Bouton           | 11 29       |            |            |            | 3 17      | 7 49      | Montreuil-Bellay          | 9 35        | 6 38       |            | 1 9        | 2 37      | 4 55      |
| Vernantes                 | 11 43       |            |            |            | 3 30      | 8         | Brézé-Saint-Cyr           | 9 55        | 7 18       |            |            | 2 50      | 5 18      |
| Blou                      | 11 54       |            |            |            | 3 41      | 8 10      | Chacé-Varrains            | 10 7        | 7 27       |            |            | 2 57      | 5 26      |
| Vivry                     | 12 2        |            |            |            | 3 49      | 8 17      | Nantilly (arrivée)        | 10 13       | 7 34       |            |            | 3 2       | 5 31      |
| SAUMUR (Orl.)             |             |            |            |            |           |           | SAUMUR (Etat)             |             |            |            |            |           |           |
| (arrivée)                 | 12 15       |            |            | 1 41       | 4 2       | 8 29      | (arrivée)                 | 10 22       | 7 45       |            |            | 3 13      | 5 42      |
| (départ)                  | 12 23       |            |            | 1 47       | 4 14      | 8 34      | (départ)                  | 7 25        | 11 25      |            |            | 2 52      | 5 20      |
| Nantilly (arrivée)        | 12 31       |            |            |            | 4 22      | 8 41      | Nantilly (départ)         | 7 38        | 11 36      |            |            | 3 3       | 5 33      |
| SAUMUR (Etat)             |             |            |            |            |           |           | SAUMUR (Orl.)             |             |            |            |            |           |           |
| (arrivée)                 | 12 41       |            |            |            | 4 34      | 8 51      | (arrivée)                 | 7 47        | 11 44      | 1 36       | 3 41       | 5 41      | 10 59     |
| (départ)                  |             |            |            |            | 4 11      | 8 30      | (départ)                  | 7 57        | 11 54      | 1 42       | 3 15       | 5 45      | 11 7      |
| Nantilly (départ)         | 8 37        | 10 44      |            |            | 4 23      | 8 43      | Vivry                     | 8 10        | 12 10      |            |            | 3 27      | 5 59      |
| Chacé-Varrains            | 8 48        | 10 52      |            |            | 4 29      | 8 49      | Blou                      | 8 19        | 12 19      |            |            | 3 35      | 6 8       |
| Brézé-Saint-Cyr           | 9 2         | 11         |            |            | 4 37      | 8 56      | Vernantes                 | 8 32        | 12 33      |            |            | 3 46      | 6 20      |
| Montreuil-Bellay          | 9 19        | 11 24      |            |            | 2 18      | 4 57      | Linières-Bouton           | 8 45        | 12 46      |            |            | 3 57      | 6 32      |
| Thouars                   | 11 57       | 2 45       | 5 33       | 9 37       | 2 44      | 3 28      | Noyant-Méon               | 8 59        | 1          |            |            | 4 9       | 6 44      |
| Niort                     | 3 58        | 4 30       | 8 42       |            | 4 31      | 5 20      | Château-du-Loir           | 10 10       | 2 9        | 2 58       | 5 22       | 7 58      | 12 26     |
| Saintes                   | 6 30        | 11 52      |            |            | 6 12      | 7 53      | Chartres                  | 2 47        |            | 5 54       | 9 26       | 12 4      | 3 26      |
| Bordeaux                  | 9 52        | 3 34       |            |            | 9         | 11 13     | Paris                     | 5 25        |            | 7 30       | 11 50      | 2 27      | 5 10      |

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

| STATIONS    | Mixte matin | Mixte soir | Mixte soir | STATIONS    | Mixte matin | Omn. soir | Mixte soir |
|-------------|-------------|------------|------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| Saumur      | 7 52        | 9 37       | 4 31       | Chinon      | 7 41        | 4 34      | 9 5        |
| Port-Boulet | 8 40        | 12 12      | 6 50       | Port-Boulet | 8 10        | 4 56      | 9 45       |
| Chinon      | 9 4         | 12 50      | 7 14       | Saumur      | 9 4         | 7 6       | 10 32      |

**POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS**

| STATIONS        | Mixte matin | Mixte soir | Marc. soir | Omn. soir | Mixte soir |
|-----------------|-------------|------------|------------|-----------|------------|
| Poitiers        | 6 5         | 6 55       | 12 53      |           |            |
| Moncontour      | 7 41        | 10 48      | 2 27       |           |            |
| Loudun          | 8 41        | 1 46       | 3 4        |           |            |
| Montreuil (ar.) | 9 21        | 3 24       | 4 38       |           |            |
| (départ)        | 6 53        | 9 29       | 4 25       | 5         | 9 30       |
| la Vaudelnay    | 7 4         | 9 40       | 4 46       | 5 10      | 9 41       |
| Baugé           | 7 14        | 9 50       | 5 30       | 5 19      | 9 52       |
| Doué            | 7 22        | 9 57       | 6 16       | 5 26      | 10 1       |
| Martigné        | 7 43        | 10 17      | 7 5        | 5 40      | 10 24      |
| Angers          | 9 12        | 11 45      | 9 50       | 7 10      |            |

**ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS**

| STATIONS        | Omn. matin | Mixte matin | Marc. matin | Omn. matin | Omn. soir |
|-----------------|------------|-------------|-------------|------------|-----------|
| Angers          | 4 40       |             | 7 30        | 11 48      | 5 57      |
| Martigné        | 6 1        | 8 26        | 11          | 1 13       | 7 42      |
| Doué            | 6 24       | 8 57        | 11 54       | 1 37       | 8 12      |
| Baugé           | 6 30       | 9 7         | 12 16       | 1 44       | 8 21      |
| le Vaudelnay    | 6 37       | 9 16        | 12 34       | 1 1        | 8 31      |
| Montreuil (ar.) | 6 46       | 9 26        | 12 48       | 2 1        | 8 41      |
| (départ)        | 7 36       |             | 1 26        | 2 15       | 9 14      |
| Loudun          | 8 24       |             | 4 14        | 3          | 10 13     |
| Moncontour      | 8 55       |             | 6 8         | 3 29       | 10 48     |
| Poitiers        | 10 33      |             | 10 40       | 5          | 12 16     |

**LIGNE D'ORLÉANS**

**NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS**

| STATIONS         | Direct mixte soir | Omn. mixte matin | Expr. mixte matin | Omn. mixte soir | Omn. mixte soir | Omn. mixte soir | Expr. mixte soir |
|------------------|-------------------|------------------|-------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| Nantes           | 11 55             |                  | 6 10              | 8 55            | 12 7            | 3 40            | 7 35             |
| Angers           | 2 19              | 6 30             | 10 29             | 12              | 2 57            | 5 35            | 9 35             |
| La Ménitrie      | 2 52              | 7 10             | 10 54             | 12 37           | 3 42            | 6 16            | 10 1             |
| Les Rosiers      |                   | 7 19             | 11 2              | 12 46           | 3 52            | 6 25            |                  |
| Saint-Clément    |                   | 7 26             |                   | 12 53           | 3 59            | 6 32            |                  |
| Saint-Martin     |                   | 7 33             |                   | 12 59           | 4 7             | 6 39            |                  |
| Saumur (arrivée) | 3 22              | 7 46             | 11 18             | 1 11            | 4 20            | 6 52            | 10 24            |
| (départ)         | 3 27              | 7 52             | 11 21             | 1 15            | 4 31            | 7               | 10 30            |
| Varennes         |                   | 8 5              | 11 32             | 1 27            | 4 45            | 7 13            |                  |
| Port-Boulet      | 3 52              | 8 20             | 11 41             | 1 38            | 5 1             | 7 29            | 10 50            |
| Langeais         | 4 26              | 8 59             | 12 3              | 2 12            | 5 46            | 8 11            | 11 16            |
| Tours (arrivée)  | 5 5               | 9 42             | 12 46             | 2 51            | 6 35            | 8 51            | 11 48            |
| Paris (arrivée)  | 10 39             |                  | 4 40              |                 | 2 35            | 5 7             |                  |

**PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES**

| STATIONS         | Expr. soir | Omn. mixte soir | Omn. mixte matin | Omn. mixte matin | Expr. matin | Omn. mixte matin | Direct mixte matin |
|------------------|------------|-----------------|------------------|------------------|-------------|------------------|--------------------|
| Paris            | 8 35       | 9 40            | 11 25            | 12 45            | 11 20       | 9 10             | 12 30              |
| Tours            | 1 23       | 5               | 7 15             | 11 30            | 2 53        | 5 25             | 8 47               |
| Langeais         | 2 13       | 5 43            | 8                | 12 8             | 3 30        | 6 8              | 9 30               |
| Port-Boulet      | 2 38       | 6 20            | 8 39             | 12 42            | 3 50        | 6 43             | 10 7               |
| Varennes         |            | 6 32            | 8 51             | 12 53            |             | 6 54             | 10 19              |
| Saumur (arrivée) | 2 57       | 6 45            | 9 4              | 1 4              | 4 5         | 7 6              | 10 32              |
| (départ)         | 3 3        | 6 52            | 9 12             | 1 13             | 4 9         | 7 12             | 10 42              |
| Saint-Martin     |            | 7 6             | 9 26             | 1 25             |             | 7 25             |                    |
| Saint-Clément    |            | 7 13            | 9 33             | 1 31             |             | 7 32             |                    |
| Les Rosiers      |            | 7 21            | 9 41             | 1 38             | 4 25        | 7 39             |                    |
| La Ménitrie      | 3 28       | 7 32            | 9 52             | 1 48             | 4 32        | 7 48             | 11 13              |
| Angers (arrivée) | 3 57       | 8 21            | 10 41            | 2 30             | 4 57        | 8 32             | 11 53              |
| Nantes (arrivée) | 5 55       |                 | 1 51             | 5 38             | 6 42        | 11 11            |                    |

**SAUMUR — LA FLÈCHE**

| STATIONS | Mixte matin | Mixte soir | Mix |
|----------|-------------|------------|-----|
|----------|-------------|------------|-----|